



## Compte rendu de la **Commission Centrale Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail** de la Fonction Publique de l'État du 19 Novembre 2020

### « Bilan Hygiène et Sécurité 2018 »

Il s'agissait de la deuxième réunion de l'année alors que nous sommes en pleine crise sanitaire et que cette instance aurait pu être réunie entre temps.

Dans notre déclaration liminaire ci jointe, nous avons insisté sur les problématiques de cette crise en lien avec ce que nous disons dans les réunions avec la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques.

**La DGAFP** a reconnu la difficulté d'articulation des instances et des réunions hebdomadaires au Ministère et s'est engagée à faire remonter les points abordés dans les différentes déclarations.

S'en suivit un point de l'agenda social avec le télétravail, la médecine de prévention, le plan santé travail ou la protection sociale complémentaire.

Ainsi que l'articulation PST et bilan hygiène sécurité.

Si le principal sujet de cette instance était le **bilan hygiène et sécurité 2018** (toujours aussi copieux...), qui a donné lieu à une intervention CGT que vous trouverez en annexe, le premier point inscrit à l'ordre du jour était **bilan du FIACT 2019 (Fonds Interministériel pour l'amélioration des conditions de travail)** avec la circulaire « perspectives 2020 ».

Cette dernière donnait aussi des éléments sur le Fonds Ressources Humaines et celui dédié à l'Égalité Professionnelle, non discutés...

**Pour ce qui est du FIACT**, si nous avons quelques éléments dans la circulaire, c'est à partir d'un power-point présenté en séance (sic !) que nous avons eu connaissance d'éléments plus qualitatifs... !

Pour autant, nous avons formulé un certain nombre de remarques :

- Points positifs en ce qui concerne l'accompagnement des collectifs de travail et l'association des agents aux projets.
- L'accent mis sur une politique globale de la prévention des risques professionnels et d'amélioration concrète des conditions de travail dans les projets retenus.
- L'aspect capitalisable des projets et leurs possibilités de reproduction.
- L'effet levier avec une participation financière des employeurs conséquente.

Nous avons insisté sur le fait que la mise en œuvre de ces projets ne retire pas à l'employeur ses responsabilités en matière de santé par rapport aux salariés.

Ainsi que l'obligation de la consultation des instances concernées par les projets et l'évaluation de ce qui a été mis en place.

A noter que 64 projets ont été retenus sur 167 présentés dans la limite de l'enveloppe de 1 Million d'euros (pour 16.000 agents couverts) avec la mise en place de Groupes de Travail avec les représentants des personnels.

Pour 2020, accent mis sur la crise sanitaire (changements organisationnels, télétravail et accompagnement des collectifs de travail) avec 54 projets retenus sur 134 présentés.

Nous demandons comme à chaque fois un détail des projets retenus (nous aurons prochainement la liste des lauréats) et soucis sur l'appel à projets 2021 que nous venons juste de recevoir comme dans les administrations d'État.

Il y a une meilleure connaissance du Fonds sur le terrain, en particulier les CHSCT Ministériels et les CHSCT sur le terrain.

Concernant l'existence du DUERP pour les projets retenus, la DGAFP n'en fait pas un préalable et nous le regrettons.

**Pour ce qui est du bilan Hygiène et Sécurité 2018, la présentation DGAFP s'est faite en résumé à partir de quelques diapos en power-point reçues le matin... (pour pouvoir suivre chez soi la présentation, car la réunion s'est passée en audio finalement).**

Il a été fait état de la difficulté à faire remonter les données auprès des administrations (remarque CGT aussi) avec une augmentation du taux de couverture.

L'accent est mis sur les politiques ministérielles de prévention avec des exemples dans différents ministères (Intérieur et Culture) ainsi que des exemples de politiques ministérielles (M. Éducation Nationale sur les RPS, M. Économie et des Finances sur la médecine de prévention ou M Intérieur sur la prévention du risque suicidaire).

Quant aux acteurs de prévention, il est insisté sur leur formation en progression, en particulier la formation continue.

Pour ce qui est des médecins de prévention, grande disparité sur les visites selon les ministères avec une forte baisse des visites médicales obligatoires.

Pour ce qui est des CHSCT, forte augmentation du nombre de DUERP (70% contre 55% les années précédentes), même s'ils sont loin d'être tous étudiés en séance.

Une majorité ont inclus la prévention des TMS et des RPS avec de gros soucis de connaissance des informations sur ces risques.

**L'ensemble des organisations syndicales sont ensuite intervenues pour souligner l'importance du travail de bilan, la lenteur des améliorations sur nombre de sujets, le manque de moyens pour les acteurs de la prévention, en particulier les assistants.**

**Thèmes que nous avons aussi repris dans notre intervention ci jointe.**

**Bref, comme indiqué dans une précédente rencontre, une réunion riche de commentaires, mais nous sommes plus qu'interrogatifs quant à leur prise en compte par la DGAFP... qui a repris les nouveautés concernant la mise en place du bilan social unique (mais d'ici fin 2022) et un nouveau rapport à compter du 1<sup>o</sup> Janvier 2021 (RSU rapport social unique) qui devra comprendre l'ensemble des éléments de bilan.**

**Nous rejoignant sur un point : comment faire remonter des données et surtout de bonne qualité.**

**Et insistant sur le fait qu'ils ont bien pris note de nos remarques qui seront revues dans le cadre de l'élaboration du Plan Santé Travail.**